

**FT097 – Nettoyant de surface 3M<sup>TM</sup> VHB<sup>TM</sup>****Descriptif**

Le nettoyant de surface 3M<sup>TM</sup> VHB<sup>TM</sup> est constitué d'un mélange d'alcool Isopropylique et d'eau distillée avec un ratio de 90 : 10.

Il peut être utilisé sur différents matériaux lisses comme les métaux, les plastiques ou les surfaces peintes.

Toutefois, la compatibilité devra être vérifiée auparavant.

**Domaine d'emploi**

Dégraissage des surfaces.

Préparation des surfaces avant assemblage.

**Références**

Modèle	Contenance	Référence
VHB 8986	1 L	22 77 900

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Conservation	<b>24 mois</b> à compter de la date de fabrication, à condition d'être stocké dans son carton d'origine entre à +21°C et à 50% d'humidité relative.

\*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

## Mise en œuvre

- Avant d'utiliser le nettoyant de surface VHB™, retirer le plus gros des contaminants avec un chiffon non pelucheux.  
Les couches d'oxyde peuvent être retirées avec du papier abrasif.
- Essuyer la surface avec un chiffon non pelucheux imbibé de nettoyant de surface VHB™ 3M™ avec un geste de la main toujours dans la même direction jusqu'à la disparition de tous les résidus
- Les surfaces doivent être sèches avant l'application d'un adhésif.
- Le temps de séchage dépend des conditions environnementales

## Stockage

Garder la bouteille toujours fermée et ne pas remplir la bouteille ni transférer le contenu dans un autre récipient. Cela évitera la contamination du nettoyant VHB™ ainsi que l'évaporation de l'alcool qui pourrait changer la concentration du produit.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03